

DC
N°177/2024

AUTORISATION DE VOIRIE

valant permission de voirie (travaux) et portant sur une restriction de circulation

Bénéficiaire :

O.T.ENGINEERING
10, chemin du Vieux-Chêne 38240 MEYLAN
Tél : 06.10.25.49.20

Le Maire de la commune de PLOUGASNOU

Vu l'arrêté n°160-2024 en date du 12/09/2024,

Considérant la demande en date du 08/10/24 de l'entreprise **O.T.ENGINEERING** pour permettre la fin des travaux, il y a lieu de proroger l'arrêté temporaire précité au-delà de la date initialement prévue.

ARRETE

ARTICLE 1 : Prorogation

Les dispositions de l'arrêté n°160-2024 en date du 12/09/2024, valant permission de voirie (travaux) et portant sur une restriction de circulation, prévues jusqu'au 18/10/2024, sont prorogées jusqu'au 08/11/2024.

ARTICLE 2 : Exécution

Madame Le Maire de PLOUGASNOU, M. le Directeur Général des Services, M. Le Commandant de Communauté de brigade de gendarmerie de Plourin-Lès-Morlaix et M. le Directeur des Services Techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PLOUGASNOU, le 09.10.2024

Le Maire
Nathalie BERNARD



Diffusion :

- OTE
- AXIONE
- Brigade de gendarmerie de Plourin-Lès-Morlaix
- CODIS29